

Honorables sénateurs, j'ai mené le bon combat au cours de la campagne électorale et je n'ai pas l'intention de remettre cela. Je l'ai déjà dit dans mon exposé du 27 décembre. C'est aujourd'hui le 30 décembre, mais j'ai l'impression que beaucoup de temps s'est écoulé depuis mardi, car nous n'avons presque pas quitté la salle du comité. Mardi dernier, j'ai dit que j'étais prêt à aller de l'avant afin de préparer la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange et que nous devions en tenir responsables ceux qui en ont pris l'initiative en insistant notamment pour qu'ils apportent aux Canadiens les avantages qu'ils leur promettent encore aujourd'hui. Nous entendons exiger qu'ils nous rendent des comptes et qu'ils nous apportent les bienfaits promis.

Je déplore, je dois le dire, l'erreur que le sénateur Murray a commise cet après-midi lorsqu'il a tenté de déposer au Sénat, d'une façon que je tiens pour détournée, une lettre qu'un fonctionnaire du gouvernement a écrite et que le comité n'a ni reçue ni examinée. Je dis que c'est une erreur, car il a ainsi troublé le désir de collaborer qui a régné au comité dès l'instant où celui-ci a reçu l'ordre de renvoi.

Honorables sénateurs, je tiens à témoigner mon admiration au président du comité, le sénateur Stewart, pour la tâche qu'il a accomplie, ainsi qu'à tous les membres du comité pour leur diligence.

Nous avons entendu le témoignage de fonctionnaires du gouvernement qui nous ont beaucoup éclairés sur certains aspects de l'Accord de libre-échange, ainsi qu'un nombre réduit de témoins, qui, sans être fonctionnaires, connaissent vraiment à fond la question. Si certains étaient adversaires de l'Accord, d'autres en étaient partisans; cependant, dans l'ensemble, je pense qu'ils nous ont donné un aperçu équilibré de ce qui nous attend.

Je me réjouis qu'au moment où il a pris la parole, le sénateur Murray a insisté sur la question de l'adaptation, car elle risque de constituer un problème permanent et, à en juger par ce qu'il a dit, le gouvernement devrait lui accorder beaucoup d'importance. C'est une nouvelle dont nous nous réjouissons.

Honorables sénateurs, j'ai entendu quelques notes discordantes au comité, notamment de la part de la présidente du Conseil économique du Canada, M^{me} Judith Maxwell, qui nous a dit qu'il serait impossible de savoir si les pertes d'emplois à l'avenir seront attribuables à l'Accord de libre-échange. M. de Grandpré, le président du groupe de travail sur l'aide à l'adaptation, partageait son point de vue. Si c'est cela que pense la présidente du Conseil économique du Canada, il va de soi alors que les prévisions de ce même Conseil sur la création d'emplois attribuable à cet accord sont également à prendre avec un grain de sel maintenant. Je rappellerai à M. de Grandpré que s'il était impossible de mesurer les pertes d'emplois occasionnés par le libre-échange, je ne vois pas pourquoi il en irait autrement de ses avantages. Je lui ai demandé si ces avantages étaient mesurables. Il m'a répondu: «Parfaitement.»

Nous devons donc maintenant demander au gouvernement et à la présidente du Conseil économique du Canada de cesser

[Le sénateur MacEachen.]

de parler de cette prétendue «création d'emplois» s'ils sont incapables de nous donner également des précisions sur les pertes d'emplois. Il semblerait que leur analyse se heurte à d'énormes difficultés lorsqu'il s'agit d'établir le nombre d'emplois perdus, mais qu'il en va autrement de la création d'emplois. Voilà la note très discordante dont j'ai parlé tout à l'heure.

J'espère que les intéressés ne se sont pas concertés pour ne parler que des gains en passant sous silence les pertes attribuables à cette initiative.

La présidente du Conseil économique du Canada semblait également faire peu de cas des programmes sociaux du gouvernement. Pressée de questions sur ce qu'il faudrait faire pour les entreprises de certaines localités qui seront touchées par le libre-échange, elle a répondu que ces entreprises se servaient des fonds du gouvernement pour financer des investissements qu'elles auraient consentis quand même. Voilà une condamnation passablement péremptoire de nos programmes actuels dont le leader du gouvernement a parlé hier au comité et aujourd'hui encore au Sénat. Je ne partage pas ce point de vue. Je ne suis pas d'accord avec la présidente du Conseil économique du Canada car je crois que l'aide gouvernementale consentie à certaines entreprises exerce une action décisive dans certaines localités puisqu'elle permet non seulement de maintenir, mais également de relancer l'emploi. Selon moi, nous allons revenir sur la question des programmes d'adaptation. Il est clair que nous n'avons pas obtenu toutes les réponses hier. Nous savons que M. de Grandpré n'a fait aucune proposition précise jusqu'à maintenant. Il le fera en mars, mais pour le moment, il n'y a rien que nous puissions considérer comme une solution à une éventuelle adaptation suite à la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange.

• (1510)

Je voudrais revenir sur un autre aspect des discussions, à savoir l'énorme travail de préparation qui doit être entrepris pour les négociations intenses qui devront encore avoir lieu avec les États-Unis. Bien des choses restent à faire et il est intéressant de noter que l'un des témoins versés dans le domaine nous a précisé que le harcèlement dont les entreprises canadiennes sont victimes depuis des années, qui a motivé la décision du gouvernement de négocier un accord avec les États-Unis, se poursuivra. Rien dans cet accord ne limitera le harcèlement des entreprises canadiennes par les importateurs américains, harcèlement découlant de la législation sur les recours commerciaux.

Le sénateur Frith: Leur nouvelle loi commerciale globale rend cela encore plus facile.

Le sénateur MacEachen: En ce qui a trait aux négociations sur les subventions qui se tiendront dans les années à venir, nous avons trouvé inquiétant d'entendre un des témoins nous dire qu'il était improbable que les négociations bilatérales sur les subventions entre le Canada et les États-Unis progressent tant que la prochaine ronde du GATT ne sera pas terminée, ce qui est prévu pour Pâques 1992. C'est là une question importante.

Le sénateur Frith: Et c'était un partisan de l'accord!